

Paris, le 25 JUIL. 2016

Monsieur le Président,

Depuis trente ans, le service public s'est profondément transformé sous l'effet combiné du mouvement de décentralisation, de l'ouverture à la concurrence de nombreux secteurs et de l'impact de la construction européenne. La réforme territoriale conduite par mon Gouvernement va conduire à de nouvelles évolutions. De même, la loi de modernisation du système de santé va induire une profonde transformation de l'organisation de l'offre de soins hospitalière.

La fonction publique, dont les principes fondateurs ont été établis par les lois de 1983, 1984 et 1986, a su accompagner ces bouleversements. Le Gouvernement a souhaité consolider ces principes fondateurs par la loi sur la déontologie du 20 avril 2016. Les contraintes spécifiques qui s'appliquent aux fonctionnaires en matière de continuité et d'adaptabilité du service public ont ainsi été aujourd'hui réaffirmées. Ces acquis doivent être préservés car le service public apparaît comme une protection en réponse aux nombreux défis de notre société : sécurité, environnement, enjeux démographiques et sociaux ainsi que développement du numérique. Il doit répondre aux exigences en évolution constante des citoyens. La fonction publique reste un outil pertinent et adapté pour atteindre ces objectifs.

A ce titre, je souhaite que vous meniez une réflexion prospective sur l'évolution de notre fonction publique afin de dresser les pistes de ce qu'elle devra être à un horizon de moyen terme. Vous veillerez à définir le cadre conceptuel de la fonction publique de demain, c'est-à-dire les principes qui doivent régir son fonctionnement. Vous vous attacherez, pour les trois versants de la fonction publique, à déterminer les évolutions souhaitables en prêtant une attention particulière à la question des relations hiérarchiques, à la place de l'innovation managériale, à la promotion d'un environnement de travail épanouissant pour les agents ainsi qu'à l'impact de la révolution numérique.

Dans un second temps, vous identifierez les étapes nécessaires de mise en œuvre ainsi que les mesures d'accompagnement souhaitables.

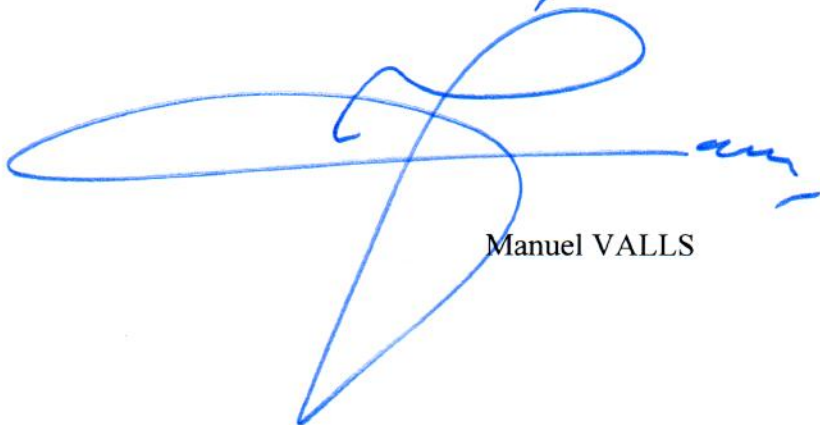
Je vous demande de mener une réflexion large, pour me faire part de votre analyse et de vos propositions avant la fin du mois de décembre 2016.

Monsieur Patrick BERNASCONI
Président du Conseil Economique,
Social et Environnemental (CESE)
9, Place d'Iéna
75016 PARIS

Pour mener à bien vos travaux, vous pourrez vous appuyer sur l'ensemble des administrations et services qu'il vous semblera bon de consulter, en particulier la direction générale de l'administration et de la fonction publique et le secrétariat général à la modernisation de l'action publique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et au plus cher,



Manuel VALLS